

## NOUS CONTACTER

Du lundi au vendredi  
De 8h à 16h

☎ 06 39 21 28 79

✉ [secretariat@mlezi-maore.com](mailto:secretariat@mlezi-maore.com)

📍 13 quartier des Ylangs – Combani  
97680 TSINGONI

SIEGE DE L'ASSOCIATION  
6 Rue du Jardin Fleuri  
Cavani 97600 Mamoudzou  
MAYOTTE

Tél : 02 69 61 64 00

[secretariat@mlezi-maore.com](mailto:secretariat@mlezi-maore.com)

[www.mlezi-maore.com](http://www.mlezi-maore.com)

[f](#) [i](#) [in](#) [m](#) [mlezimaore](#)

[mlezimaore976](#)

## CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE (CHU)

Le Centre d'Hébergement d'Urgence de **Mlezi Maore** est une structure d'hébergement permettant la mise à l'abri immédiate des personnes majeures et/ou familles sans logement pour une durée de 21 jours.

L'Admission se fait sur orientation de la DEETS et du SIAO\* (gestionnaire du service d'appel téléphonique 115).

Les hébergements proposés sont des logements collectifs répartis sur l'ensemble du territoire. En parallèle, une évaluation sociale est réalisée et permet d'orienter les ménages vers des accompagnements adaptés : obtention de bons alimentaires, aide à la régularisation, etc.

\*SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

© Lily Dedeye



## NOS MISSIONS

- Offrir aux bénéficiaires un abri dans des conditions conformes à la dignité de la personne humaine.
- Garantir de la manière la plus adaptée possible, les besoins de la personne accueillie.

Dans ce cadre, nous proposons donc un hébergement, et au vu du cours séjour des personnes, des orientations vers des structures répondant aux besoins et aux attentes de ces dernières en fonction de leur situation.



## NOTRE PUBLIC

Le centre d'hébergement d'urgence est inconditionnel.

Cela signifie que le public accueilli, sans abri, n'est jamais sélectionné et qu'aucun critère social, de ressources, ou administratif, n'est pris en compte.

## NOTRE ACCOMPAGNEMENT

ACCUEIL ET HÉBERGEMENT POUR UNE PÉRIODE DE 21 JOURS.\*

\*Cette période peut être renouvelée de manière exceptionnelle avec validation de la DEETS (Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).

- Mise à disposition d'un heber meublé et d'un colis alimentaire.
  - Accompagnement personnalisé suite à une évaluation sociale au sein de la structure d'hébergement.
  - Réorientation du public vers des dispositifs d'hébergement accompagné, de plus longue durée ou social ordinaire (aide alimentaire, aide à la formalisation des situations administratives, accès aux soins,...).
- ↓
- Hébergements d'insertion (HI), Maisons relais, résidences d'accueil, Accompagnement vers et dans le logement (AVDL), Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), logements sociaux, Inter médiation locative (IML), ou encore l'accès direct en logement auprès de bailleurs privés.

## NOS PROFESSIONNELS

Un.e technicien.ne d'intervention sociale et familiale (TISF) assure la prise en charge du public en s'appuyant sur une **équipe pluridisciplinaire** pour pouvoir **associer des compétences** en matière d'encadrement, d'accompagnement social, de services généraux (chef.fe de service, coordinateur.rice, conseiller.ère en insertion professionnelle, juriste, travailleurs sociaux, équipe technique et logistique...).